

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU  
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT

Consultation publique sur les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du  
gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent

S'IL VOUS PLAÎT, PRÉSENTEZ LE DÉTAIL  
DES INCONVÉNIENTS ET DES INCERTITUDES!

Yves Mailhot

29 mai 2014

Madame et Messieurs les Commissaires,

Vous êtes à mes yeux, et à celui de beaucoup de Québécois, des représentants d'un organisme public indépendant et très crédible, le BAPE. Nous vous considérons aussi comme nos propres représentants, chargés d'une grande mission, celle de faire connaître la vérité et toutes les nuances des problématiques environnementales à nos décideurs politiques, pour les aider à prendre des décisions éclairées.

Je m'adresse à vous aujourd'hui à titre de citoyen fermement opposé à l'implantation de l'industrie du gaz de schiste au Québec et plus particulièrement dans la vallée du Saint-Laurent. Les impacts négatifs multiples connus de cette exploitation qui opère depuis quelques années en Amérique du Nord seraient manifestement encore plus grands dans notre territoire fortement peuplé et agricole.

J'ai l'intention d'être concis.

Dans mon Mémoire, je développerai quatre points :

1. Des constats sur l'impact de cette industrie;
2. la perception des citoyens par rapport à cette industrie;
3. mes observations personnelles en Pennsylvanie;
4. mes propositions de recommandations pour votre rapport final sur cette consultation.

### **1- Des constats sur l'impact de cette industrie**

Je suis un biologiste, j'ai une formation scientifique. Dans cette discipline, pour développer une argumentation, il est essentiel de consulter et d'utiliser seulement des références crédibles. Je n'ai pas l'intention de noircir des pages et des pages pour décrire l'impact de cette industrie que vous connaissez déjà puisqu'une partie de votre travail consiste à assimiler toute la connaissance scientifique disponible. Je vais par contre citer quelques énoncés extraits de documents majeurs qui démontrent la réalité des impacts appréhendés:

- 1.1 Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). 2013. État des connaissances sur la relation entre les activités liées au gaz de schiste et la santé publique MISE À JOUR.

#### *a- Risques reliés à la contamination de l'eau*

*La littérature recensée pour cette mise à jour comporte dix-huit nouveaux textes. Ceux-ci montrent que les possibilités de contamination des eaux souterraines sont réelles.*

b- Risques d'effets à la qualité de vie

*La mise à jour de la littérature sur les effets à la qualité de vie et aux dimensions psychologiques et sociales a permis de colliger 22 nouveaux textes. Les nouveaux documents mis au jour ont confirmé les résultats présentés en 2010 (Brisson et al. 2010). Les activités reliées à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste sont susceptibles de causer des impacts sur la qualité de vie et la santé sociale et psychologique.*

1.2 Conseil des académies canadiennes. 2014. Incidences environnementales liées à l'extraction du gaz de schiste.

a- Risques reliés à la contamination de l'eau

*La menace la plus sérieuse aux eaux souterraines vient des fuites de gaz des puits. La capacité d'assimilation naturelle dans une région donnée pourra limiter les incidences de telles fuites, mais cette capacité varie d'un endroit à l'autre. Les incidences possibles des puits non étanches ne font pas l'objet d'une surveillance méthodique, et les prévisions restent peu fiables.*

*Les eaux souterraines potables peuvent également être exposées à un risque s'il existe, en profondeur, des voies de migration pour les gaz, et peut-être aussi les fluides salins et les produits chimiques de fracturation.*

b- Risques d'effets à la qualité de vie

*La mise en valeur du gaz de schiste apportera des avantages économiques pour les collectivités environnantes, mais elle pourrait aussi avoir des effets néfastes sur la qualité de l'eau et de l'air et sur le bien-être des collectivités. Les incidences possibles sur les collectivités incluent une hausse de l'inégalité des revenus, des problèmes de santé et de sécurité liés à la forte augmentation de la circulation de camions, ainsi que des difficultés d'adaptation des services locaux face à l'afflux soudain d'une main-d'oeuvre migrante.*

*Des répercussions psychosociales ont également été signalées. Le manque de transparence, les messages contradictoires et la perception selon laquelle l'industrie ou les autorités ne disent pas la vérité peuvent créer ou intensifier des préoccupations concernant la qualité de vie et le bien-être et contribuer au développement d'une anxiété à l'égard de l'avenir.*

c- Autres énoncés divers reliés aux risques :

- *Les doutes de la population ne sont pas dissipés par la science;*
- *Les effets réels de l'exploitation sont méconnus;*
- *Les coffrages de béton ne sont pas étanches;*
- *L'impact sur le territoire (routes, stations de compression, pipelines sillonnant les terres agricoles, camionnage intense, etc.) est bien réel et important;*
- *Les stress multiples sont aussi bien réels pour les habitants des lieux.*

### 1.3 Deux conclusions extraites de certaines études publiées de l'ÉÉS.

#### *a- L'industrie s'est développée sans aucune planification*

*La préséance de la Loi sur les mines sur la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme fait en sorte qu'en l'absence d'une approche intégrée qui tient compte des impacts cumulatifs, il est impossible pour les MRC et les municipalités de planifier en amont du développement l'aménagement du territoire et les conflits d'usage, particulièrement dans les régions visées où la densité de population est forte et les terres agricoles très étendues. Le leadership des mesures de gouvernance ne doit pas être laissé entre les mains des industriels impliqués mais s'appuyer sur des politiques publiques et prévoir un rôle important et significatif des structures de représentation locales et régionales. Le développement de l'industrie du gaz de schiste doit respecter la Loi sur le développement durable du Québec, notamment les principes de précaution, de participation et d'engagement avec les parties prenantes, d'accès au savoir et le principe pollueur-payeur.*

#### *b- Des impacts sociaux et environnementaux bel et bien fondés*

*Les entreprises de gaz de schiste détenant des permis au Québec présentent de fortes lacunes au niveau des pratiques de responsabilité sociale. Seules 4 des 26 entreprises publient des informations sur leurs pratiques et la fiabilité des informations rendues disponibles par les entreprises est discutable: informations sélectives et non vérifiées par des tiers. Des questions importantes pour l'avenir des communautés restent sans réponses, ou celles-ci présentent des résultats contradictoires, par exemple concernant les impacts des technologies de fracturation sur les nappes phréatiques, l'ampleur du projet gazier (nombre et localisation des puits), les effets sur les populations humaines, la santé et la qualité de vie, l'équité et la solidarité sociale, la protection de l'environnement, l'agriculture ou encore l'efficacité économique.*

## **2- La perception des citoyens par rapport à cette industrie**

Bien que généralement peu informés sur la réalité des impacts de cette industrie, les citoyens sont toujours majoritairement opposés à son développement. Il suffit de consulter les résultats des sondages scientifiques disponibles : à ma connaissance, environ trois répondants sur quatre se disent en désaccord avec l'exploitation du gaz de schiste. Je n'ai jamais vu un sondage pour lequel cette proportion se situait en dessous de 65%, même lorsqu'il s'agit de populations éloignées des secteurs visés par l'industrie.

Selon un sondage Léger Marketing réalisé en 2012 pour le compte de l'ÉES, les Québécois diffèrent des Américains par des traits politico-culturels à propos du gaz de schiste. Ils sont plus égalitaristes et moins individualistes. Les traits culturels permettent de comprendre une part importante de la réticence québécoise. Plus nombreux à posséder le trait égalitariste et moins nombreux à posséder celui de l'individualisme, les Québécois croient que les risques liés à l'extraction du gaz de schiste sont élevés alors que de nombreux Américains y voient simplement une affaire peu risquée, qui représente une occasion économique. Le développement sournois de l'industrie dans la région, qui s'est présentée sur la pointe des pieds sans communication sur les risques de son opération, est probablement responsable d'une partie de cette méfiance des gens. De plus, le gouvernement apparaît trop proche de l'industrie et de ses intérêts et l'acceptabilité sociale est loin d'être acquise.

Je pense aussi sincèrement que plus les citoyens seront informés des impacts de l'industrie, plus cette proportion d'opposants augmentera.

### **3- Mes observations personnelles en Pennsylvanie**

En septembre 2012, j'ai participé à un voyage organisé pour constater *de visu* le déploiement de l'industrie en Pennsylvanie, son impact sur les paysages et le tissu social, ainsi que pour discuter avec des citoyens qui en subissent quotidiennement l'impact. Vous y êtes aussi allés, vous saurez ce à quoi je fais allusion. Vous avez visité et vous avez été informés. Vous avez aussi probablement rencontré des partisans du pour et du contre, mais vous avez aussi certainement constaté des impacts sur l'environnement, le milieu agricole, les communautés humaines, l'eau potable, etc.

Il est facile pour moi de transposer dans mon environnement physique et social les nombreux inconvénients vécus et décrits par ceux qui en font les frais et de savoir que je ne veux pas les vivre, comme le pensent probablement aussi la majorité des concitoyens qui y seraient exposés. En voici une liste :

- Terres agricoles disjointes par le passage des pipelines

- Santé des animaux de ferme altérée par l'impact sur la qualité de l'eau de consommation
- Eau potable contaminée ou devenue complètement imbuvable
- Altération de paysages campagnards bucoliques par la construction de puits ou de réservoirs d'entreposage
- Embouteillages interminables de camions bloquant le trafic local
- Routes endommagées par l'intensité du camionnage
- Vibrations induites par le passage continu de camions lourds
- Saletés, poussière et bruits continus à proximité des maisons
- Explosions répétées
- Stress, maladies, maux de tête, odeurs déplaisantes et corrosives, sinusites répétitives, altérations de la peau, etc.
- Luminosité nocturne continue due aux torchères
- Niveaux explosifs de méthane surgissant à proximité ou dans le sous-sol de maisons
- Pollution de l'air
- Forte baisse de la valeur des propriétés à proximité des puits ou des stations de compression
- Augmentation excessive du coût des logements locatifs
- Colère dirigée contre le voisin qui a accepté l'industrie sur sa propriété
- Colère dirigée contre tous les travailleurs de cette industrie
- Dépression engendrée par tous les inconvénients subis sans pouvoir y pallier
- Désinformation par les autorités
- Perte de confiance dans les institutions qui ont permis ces impacts
- Augmentation de la criminalité
- Mortalités environnementales de poissons dans les cours d'eau où des bulles de gaz surgissent

Selon moi, les opposants n'inventent en rien les inconvénients qui résultent de l'exploitation du gaz de schiste. Ils sont observables actuellement en Pennsylvanie ou au Dakota du Nord, mais il faut absolument prendre en compte le fait que l'impact sur les communautés serait beaucoup plus grand dans la vallée du Saint-Laurent, où le territoire est densément peuplé et où l'agriculture est très développée.

#### **4- Mes propositions de recommandations pour votre rapport final sur cette consultation**

Nous, les citoyens appelés à nous prononcer sur l'impact de l'exploitation du gaz de schiste, avons confiance en vous, membres de cette Commission. En raison de votre

pouvoir consultatif de recommandation, vous serez les derniers à pouvoir expliquer à nos décideurs les deux côtés de la médaille, puisqu'il y a effectivement deux côtés, celui des avantages et celui des inconvénients.

Nous sommes conscients que l'industrie a été appelée à participer activement à l'Étude Environnementale Stratégique et a conséquemment influencé le cours des choses, mais que les citoyens qui avaient des réserves ne l'ont pas été. Nous pensons aussi que depuis la dernière élection provinciale, il est possible que le lobby de l'industrie ait pris du galon. Les avantages économiques de l'exploitation pourraient avoir une vitrine avantageuse lorsque le temps sera venu de prendre une décision.

Je suis persuadé que la majorité des citoyens est opposée à l'exploitation du gaz de schiste au Québec. S'il vous plait, présentez le détail des inconvénients et des incertitudes engendrées et permettez à nos décideurs politiques d'avoir tout l'éclairage nécessaire pour prendre des décisions éclairées.

Actuellement, la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme n'a pas préséance sur la Loi sur les mines et il est impossible pour les MRC et les municipalités de planifier, en amont du développement, l'aménagement du territoire et les conflits d'usage inévitables qui résulteraient de cette exploitation.

Dans l'éventualité où le gouvernement déciderait d'en autoriser le développement, je vous suggère de sensibiliser les décideurs à accorder à ces niveaux de gouvernement des pouvoirs accrus de zonage qui permettraient l'exclusion de l'exploitation dans les secteurs les plus densément peuplés et là où l'agriculture est la plus répandue.